

Solidaires en action

N° 125

Le 16 avril 2015

Salaires : rendez-nous ce que vous nous avez volé !

Patrons, actionnaires, gouvernement : rendez-nous ce que vous nous avez volé !

Chaque mois, on nous escroque. Lorsque nous touchons notre salaire, une partie de la richesse produite par notre travail nous est confisquée :

→ il y a la part consacrée aux investissements, dont on pourrait concevoir qu'il est normal qu'elle ne nous soit pas rendue individuellement si les choix faits en la matière étaient le fruit de discussions et décisions collectives. Mais cela est inconcevable dans le cadre du régime capitaliste où les salarié-es sont maintenus dans un rapport de subordination vis-à-vis des employeurs et où la démocratie dans l'entreprise n'existe pas.

→ **Surtout, il y a ce que patrons et actionnaires nous volent pour gonfler toujours plus leurs profits.** Dans le secteur public, la situation est similaire : les filialisations, la sous-traitance servent à cela. Dans la Fonction publique, le gouvernement agit de même, bloquant nos traitements depuis 2010 pour une durée de 7 ans !

Nous travaillons, nous produisons, nous usons notre santé au travail ... Ils surveillent, contrôlent, dirigent... et ils nous volent !

56 milliards donnés aux actionnaires des entreprises du CAC 40, en 2014 + 30% en un an !

Il faut augmenter nos salaires ! C'est (une partie de) notre dû !

- SMIC à 1 700 euros nets
- 400 € d'augmentation pour tous et toutes.
- Augmentations en sommes uniformes pour favoriser les plus bas salaires et réduire les inégalités.
- Egalité salariale entre les femmes et les hommes, avec des mesures immédiates pour annuler les discriminations existantes.
- Augmentation des pensions de retraite, des allocations-chômage, des minimas sociaux.

**Discutons, décidons, agissons
Organisons le syndicat sur notre lieu de travail**

Une campagne nationale Solidaires

- ⇒ Le **tract national interprofessionnel** est à imprimer directement par les équipes syndicales (via leurs syndicats, fédérations, unions nationales professionnelles, ou les solidaires locaux selon les moyens). Il doit être diffusé partout, et complété d'un verso propre aux secteurs ou aux localités. Si votre Solidaires Local et votre organisation professionnelle n'ont pas les moyens d'assurer le tirage, les camarades du Secrétariat national qui animent cette campagne se proposent d'en assurer l'impression et l'envoi.
- ⇒ **L'affiche** sera envoyée directement aux Solidaires locaux, en deux formats (l'un à usage des panneaux syndicaux, l'autre pour des collages massifs dans l'espace public). Le visuel peut aussi être repris dans les tracts.
- ⇒ Tout cela se complétera du **matériel propre à chaque secteur, entreprise, localité.**

Lors du Comité national de début avril, les organisations ont adopté le calendrier suivant :

- **Semaine 18, du 27 avril au 3 mai 2015 : semaine nationale pour distribuer le tract «salaires»** le plus largement possible dans les entreprises, administrations et lieux publics.
- **Semaine 25, le 20 juin 2015** : rassemblements/actions départementaux ou régionaux devant les chambres de commerce et d'industrie pour donner une dimension nationale à la campagne salaires et exprimer des revendications autour des salaires dans un maximum de départements le même jour.
- **D'ici là et pendant toute la période, les affiches pourront être utilisées et collées.**



BnF : grève des salarié-es du nettoyage

Les salarié-es de la société de nettoyage ONET, qui travaillent sur le site de Tolbiac de la Bibliothèque nationale de France, sont en grève reconductible depuis le jeudi 9 avril, à l'appel de la section SUD Culture de la BnF, dont ils/elles font partie. Cette grève est suivie par 42 travailleurs/ses sur les 44 qui travaillent sur ce site.

Il s'agit de protester contre la baisse des effectifs, qui ont diminué de plus de 15 personnes depuis la reprise de ce marché par ONET en 2013, passant de 61 à 45. Dans le même temps, la quantité de travail, elle, n'a pas diminué, ce qui entraîne une surcharge de travail, de la fatigue, des conditions de travail dégradées, mais aussi des pressions de l'entreprise pour faire le travail des salarié-es parti-es et non remplacé-es. Les grévistes demandent donc l'embauche de nouveaux salarié-es et l'attribution d'heures de travail aux salarié-es à temps partiel, ainsi qu'une amélioration de leur prime de fin d'année et des efforts sur leurs équipements de travail.

Mais **cette grève ne concerne pas qu'ONET**. La BnF, en tant que donneuse d'ordre est aussi directement concernée, car c'est elle qui pour faire des économies, austérité oblige, a choisi l'offre d'ONET plus intéressante au niveau financier, mais qui se traduit par des économies sur le dos des salarié-es. La section SUD Culture de la BnF réclame donc que la BnF prenne ces responsabilités sociales et que soit mise en place une charte sociale pour garantir les droits des salarié-es de la sous-traitance, en attendant leur réintégration dans la fonction publique.

Il est possible de soutenir la grève des camarades du nettoyage de la section SUD Culture de la BnF en signant la pétition en ligne ici : <http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2015N47631>

Sanofi Elbeuf : 4 semaines de grève

Soutenu-es par la CGT et SUD Chimie, les salarié-es du site Sanofi d'Elbeuf sont en grève depuis maintenant 4 semaines. Les revendications des grévistes portent sur les conditions de travail des postés, l'embauche des précaires et sur l'ouverture de négociations pour une meilleure grille de qualification.

Le taux de précaires sur le site est de 25% ! Près de 70 d'entre eux (intérimaires et CDD) ont des contrats pour « surcroît temporaire » d'activité alors que le surcroît d'activité est pérenne puisque lié à une nouvelle fabrication sur le site.

Alors que de nombreux contrats arrivent à terme cette année et que légalement ils ne pourront pas être reconduits, la direction refuse toujours de les titulariser ! C'est la méthode Sanofi pour avoir une main d'œuvre docile sur ses sites de production.

Quant à une revalorisation des classifications, c'est plus que nécessaire au vu de l'évolution des tâches demandées, que ce soit pour les opérateurs ou les techniciens (polyvalence, tâches plus complexes). D'autant que pour la seconde année consécutive le groupe n'accorde plus d'augmentations collectives !

Ainsi, ce sont des salariés à qui on demande plus, sans embauches en conséquences et sans la rémunération qui suit.

A cela s'ajoute les conditions de travail pour les postés qui depuis longtemps sont obligés d'effectuer des « remontes », c'est-à-dire revenir sur leur temps de repos, pourtant nécessaire, pour effectuer leur quota d'heures annuel.

Bref, **pour les dirigeants de Sanofi, c'est le beurre et l'argent du beurre...**

La direction est beaucoup plus acharnée à pratiquer une communication violente à l'égard des grévistes, à tenter de les stigmatiser et de diviser les salariés que d'apporter des éléments de réponse aux revendications.

Les bagarres éclatent en ordre dispersé sur quelques sites du groupe mais **ce qu'il faudrait c'est bien une convergence des luttes au niveau du groupe pour faire cesser la précarité, augmenter les salaires et améliorer les conditions de travail.**

Thuir (66) : 80 jours de grève des postier-es

Le lundi 13 avril 2015 c'était le 78ème jour de grève des factrices et des facteurs de Thuir.

Ils et elles luttent contre la délocalisation de leur activité vers les centres courrier de Saint Génis des Fontaines, Millas et Toulouges. Samedi soir dernier a eu lieu à Thuir, à la Maison de la Jeunesse et de la Culture, une soirée de soutien à cette longue lutte. Environ cent cinquante personnes sont venues en solidarité débattre et écouter les conteurs et les musiciens présents, tout cela autour d'un buffet.

Les grévistes ont pu, une nouvelle fois, apprécier la popularité de leur mouvement social qui, au-delà de la défense de leur métier de facteurs, s'inscrit aussi dans la sauvegarde plus générale d'un véritable service public de proximité.

Malgré la **posture dogmatique et le pourrissement du conflit entretenu par La Poste** (aucune négociation n'a eu lieu depuis le 30 Mars dernier), le moral et la détermination des grévistes restent intacts et le mouvement est reconduit chaque jour.

Une pétition de soutien est en ligne : <https://www.change.org/p/usagers-du...> et on peut aider les grévistes en envoyant un chèque à l'ordre de Sud Poste 66 (avec la mention « Solidarité Thuir » au dos) au 2 boulevard Poincaré 66100 Perpignan.

Toulouse : pas de prison pour Gaëtan

Mercredi 1er avril a été prononcé le verdict du procès en appel de Gaëtan, étudiant en histoire de l'art à l'université du Mirail, syndicaliste à Solidaires Etudiant-e-s à Toulouse. En décembre dernier il avait été **condamné à deux mois de prison avec sursis et une amende de 1100 euros, après avoir participé à une manifestation contre les violences policières suite à l'assassinat de Rémi Fraisse**. Le verdict du procès en appel a poussé l'injustice bien plus loin encore, débouchant sur la peine incroyable de deux mois de prison ferme, quatre mois avec sursis et 1100 euros d'amende ! D'autres manifestants se sont vu notifier la confirmation des peines de prison ferme dont ils avaient écopé en décembre.

Cette condamnation s'insère dans un contexte toulousain marqué par une escalade répressive et une criminalisation grandissante des mouvements sociaux, l'évacuation de la ZAD de Sivens, le quadrillage de la ville par la police à chaque manifestation, l'expulsion de la CGT de la Bourse du Travail ou encore l'interdiction d'un meeting de soutien au peuple palestinien dans le cadre de la campagne BDS. Ceux qui nous parlent de liberté d'expression depuis le mois de janvier jettent des jeunes en prison pour le seul fait d'avoir manifesté. **Le message que veut faire passer l'Etat est simple et brutal : quiconque ose défier les mesures d'exception le paiera très cher.**

L'Union syndicale Solidaires appelle à être toutes et tous solidaires contre la répression et à massivement signer la pétition de soutien à Gaëtan : <https://www.change.org/p/non-a-la-prison-pour-gaetan-et-tous-les-autres-condamn%C3%A9s-pas-de-prison->

Groupe Korian : grève illimitée

Un an après le mariage fusionnel qui a conduit à l'absorption de Medica par Korian, le cours de l'action en bourse s'est envolé, les bénéfices ont coulé à flot et les actionnaires ont été arrosés de dividendes. Du côté des salarié-es le constat n'est pas le même et on est bien loin de l'idylle.

Salaires, conditions de travail, reconnaissance professionnelle, reconnaissance de la représentation du personnel tout est à la traîne. La pression sur le personnel est à son comble, il faut faire plus mais toujours avec moins de moyens et moins de reconnaissance.

Les chiffres sont là et trahissent la véritable vocation du groupe, soigner le capital : le chiffre d'affaire a grimpé de 64% et les bénéfices ont gagné plus de 116% en 1 an. Près de 30 Millions d'euros ont été distribués aux actionnaires. Alors que de son côté le PDG affiche un revenu de 658 788 €, **le personnel se serre la ceinture** avec pour seule augmentation celle, infime, liée à la majoration conventionnelle pour ancienneté.

Le personnel en a assez de la politique du groupe Korian qui consiste à faire toujours plus de croissance en augmentant la « performance ».

♦ Il en a assez de trimer pour enrichir toujours plus les actionnaires.

♦ Il n'accepte plus que la recherche d'économie à tout prix pénalise aussi les personnes âgées et les malades par des conditions d'accueil et de prise en charge dégradées.

Il est légitime qu'une autre politique sociale et salariale et qu'un réel partage des richesses voient le jour à Korian. C'est en ce sens que **la Fédération SUD Santé Sociaux a lancé un appel à la grève illimitée** à l'ensemble des personnels du groupe à compter du mercredi 15 avril 2015. Elle exige dès à présent l'ouverture de négociations, en particulier sur les salaires, la reprise d'ancienneté, les congés pour jours fractionnés, ...

Béziers : démontrer l'imposture sociale de l'extrême droite

Dans le cadre de la campagne commune « **Ensemble uni-e-s contre l'extrême droite** » initiée en janvier 2014, les syndicats CGT, Solidaires, FSU, l'Unef, l'UNL et la Fidl organisent une nouvelle initiative, le mercredi 6 mai 2015, dans l'Hérault. Ce jour-là, ces organisations syndicales réuniront à Béziers - ville dirigée par une équipe municipale d'extrême droite - une centaine de syndicalistes venus de la région, mais aussi de plusieurs villes gérées par le Front National et par la Ligue du sud.

A partir de témoignages de ce que vivent différents acteurs et actrices de l'éducation nationale, du secteur culturel, des associations et des services municipaux et communaux, des ateliers seront l'occasion de **montrer la réalité de l'imposture sociale** de l'extrême droite, en 2015, en France. Toute la journée sera ainsi l'occasion de mettre en lumière et de débattre des pratiques de l'extrême droite en tant qu'employeur et acteur de la vie économique locale. L'objectif de cette **nouvelle étape de la campagne syndicale unitaire contre l'extrême droite** est d'éclairer les conséquences néfastes de la mise en œuvre de ses propositions et conceptions politiques dans l'objectif de mieux les combattre.

Inspection du travail : échec de la « nouvelle » organisation

Les théories managériales « modernes » affirment qu'une réforme doit s'imposer dans les 100 premiers jours de sa mise en place. L'occasion était trop belle pour ne pas tenter de faire un premier bilan de la « nouvelle » organisation de l'inspection du travail en mode REBSAPIN et de le partager.

Le résultat est clair, tout le monde constate une surcharge de travail pour les agents de contrôle, et **l'administration affirme sa priorité : répondre aux demandes patronales** (licenciement de salarié-e protégé-e et demandes de dérogation pour l'essentiel) et intervenir sur des accidents du travail graves ou mortels. Et tout le reste ? Et les demandes des usagers ? des syndicats ? des salarié-es ? « Bah, on laisse tomber » répond l'administration, mais surtout « on n'ébruite pas les dysfonctionnements et la désorganisation »...

Des agents en lutte contre ces surcharges de travail ont décidé collectivement et avec leurs organisations syndicales (CGT, SUD TAS, FSU) de ne se consacrer qu'à leur section – qui rappelons-le constitue déjà une charge de travail à temps très très plein puisque le nombre d'agents de contrôle dans les départements sur le terrain a fondu de 10 à 20% avec la mise en place de la « nouvelle » organisation. La réponse de l'administration : des courriers d'avertissement ou des entretiens informels visant à faire pression qui commencent à pleuvoir sur les agents mobilisés.

Et dans ce contexte profondément dégradé, comme si tout allait bien, comme si les moyens humains étaient là, notre ministre et son bras armé zélé le directeur général du travail lancent une campagne de contrôle de 500 chantiers du bâtiment, pour afficher une pseudo lutte contre les abus des détachements de travailleurs internationaux (alors que les textes réglementaires sont encore... dans les tiroirs) !

Dans le Nord Pas de Calais, en Région Rhône Alpes, en Ile-de-France, dans les Pays de la Loire, des départements sont en lutte et **les agents s'organisent pour refuser cette surcharge de travail créée par la réforme**. En Rhône-Alpes, le DIRECCTE menace de sanctions, dans le Nord Pas de Calais des agents sont convoqués et des entretiens disciplinaires ont déjà eu lieu.

Pour « célébrer » cet échec des 100 jours de la « nouvelle » organisation et surtout pour **revendiquer des conditions de travail correctes**, les organisations syndicales nationales ont organisé des mobilisations régionales le 26 mars, pour rappeler que :

- ◆ Nous ne voulons pas d'une réforme qui détruit les emplois
- ◆ Nous ne voulons pas laisser notre santé au travail
- ◆ Nous voulons des moyens humains, matériels et juridiques pour assurer la défense des travailleur-euses !

Lyon Métropole : la police contre les agents

Le 23 mars 2015, les **agents de la métropole, massivement mobilisés** (agents de terrain, agents de bureau, encadrant-es et chefs de service...), accompagné-es des organisations syndicales de la métropole (CGT, CFDT, FO, CFTC, Solidaires, FSU, Unsa) ont manifesté dans un cortège les amenant devant l'hôtel de métropole.

Les raisons de cette mobilisation :

- ◆ conditions de travail déplorables
- ◆ dégradation du service public
- ◆ rémunérations inéquitables
- ◆ temps de travail... etc.

**Pour les élus, des sous
Pour les agents, des coups !**

Après un court entretien pendant lequel Gérard Collomb continue à vendre sa métropole pour rayonner nationalement et internationalement, il met un terme à la discussion.

Aucune avancée, aucune proposition de négociation ! Rien de rien ! **Pour seule réponse, coups de matraques, évacuation violente, détérioration du bien public par les forces de l'ordre pour évacuer les grévistes au plus vite**. Bilan : deux manifestants placés en garde à vue, de nombreux manifestants violentés volontairement par les forces de l'ordre, un représentant du personnel gravement blessé et évacué par les pompiers.

Pour la première fois, des grévistes qui occupaient pacifiquement le hall de la métropole ont été chargés par la police sur ordre de Gérard Collomb. Des élus politiques choqués, qui n'acceptent pas la violence, ont pris la décision de quitter le conseil métropolitain.

Après les manifestant-es, la délégation syndicale a été, à son tour, expulsée par les forces de l'ordre. En 40 ans, les organisations syndicales n'avaient jamais vu ça !

Par ce comportement, Gérard Collomb acte ainsi son refus de tout dialogue social. Aujourd'hui, il perd son sang froid. Que veut-il prouver ? Serait-il à ce point en mal de reconnaissance nationale ?